



COMMUNIQUÉ

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA VILLE DE GATINEAU DÉPOSE SON RAPPORT ANNUEL 2015 AU CONSEIL MUNICIPAL

Gatineau, le 30 août 2016 - Le vérificateur général par intérim de la Ville de Gatineau, Monsieur Alain Lalonde, FCPA, FCGA, dépose le rapport annuel 2015 au Conseil municipal de la Ville.

« Le contenu de ce rapport est en grande partie le fruit du travail de mon prédécesseur, Monsieur Alain Girard. Le mandat de monsieur Girard s'est terminé le 3 mai 2016 après une période complète de 7 ans. À cette date, certains mandats étaient en cours de réalisation et c'est pourquoi je suis celui qui vous présente les constats et les recommandations », souligne M. Lalonde.

Gestion de l'entretien du matériel roulant à la STO

Les objectifs de la vérification poursuivis dans le cadre de ce mandat visaient à s'assurer que le Service de l'entretien planifie et exécute les travaux de manière à fournir le nombre de véhicules requis et fiable, au moindre coût possible, de façon efficiente, tout en respectant la réglementation. Une deuxième composante à ce mandat concernait la gestion efficiente et économique des pièces et des garanties.

Quelques données sur la STO :

- Le territoire couvert par la STO est d'une superficie totale de 589 km².
- Son parc de véhicules compte 305 autobus qui, au 31 décembre 2015, avaient une moyenne d'âge de 9,7 ans; 39 % d'entre eux ayant 10 ans ou plus, dont 49, ayant une moyenne d'âge de 23,7 ans. Le portait du parc se décompose en une combinaison d'autobus régulier et d'autobus articulés avec ou sans accès aux fauteuils roulants.
- Afin d'assurer le transport au quotidien de milliers d'usagers, la STO se doit d'avoir sur la route un nombre suffisant de véhicules tout en respectant la réglementation sur les véhicules lourds. À cette fin, elle compte dans sa structure organisationnelle 122 employés dédiés à l'entretien de la flotte.

La gestion du personnel de plancher et l'absence de suivi dans les projets et études sont des enjeux décelés au cours de cette vérification. Bien que la disponibilité des véhicules soit au rendez-vous pour les usagers à 99,9 %, la gestion quotidienne des activités d'entretien ne permet pas de s'assurer de fournir des véhicules fiables, au moindre coût possible et de façon efficiente. De plus, les processus en place ne permettent pas de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur. Enfin, l'efficience de la gestion des pièces et des garanties a besoin d'être améliorée. Ce qui représentera des économies pour la STO dans plusieurs cas.

À notre avis, l'absence d'objectifs communs au Service de l'entretien favorise la culture du travail fait en urgence, avec peu de direction commune comprise par tous et ne permet pas une optimisation de l'utilisation efficiente des ressources.

Les travaux sont donnés aux mécaniciens sans que la disponibilité des pièces soit validée au préalable. Les travaux sont entrepris alors que des pièces ne sont pas toujours en inventaire. Lorsque cette situation se produit, cela a un impact direct sur la disponibilité des véhicules, sur le temps des travaux et sur les frais d'exploitation de l'atelier. La gestion actuelle des programmes et des activités d'entretien ne permet pas de s'assurer du maintien des véhicules en bon état de façon efficiente et du respect de la réglementation.

L'expertise de la Direction des ressources informationnelles de la STO n'est pas suffisamment mise à profit pour le développement d'outils de gestion pour le Service de l'entretien. L'attente du remplacement du logiciel a fait en sorte que son développement interne a été arrêté et que les problématiques soulevées il y a plus de 20 ans sont toujours présentes.

Par ailleurs, en moyenne, 7,3 véhicules sont mis hors service tous les jours à cause du manque de pièces. Il n'y a pas eu une seule journée en 2015 sans qu'aucun véhicule ne soit mis hors service à cause du manque de pièces.

Dans un rapport produit en 1996, il était notamment question que : « *le processus actuel d'acquisition des pièces de rechange ne permette plus à la STO d'être suffisamment performante* ». À notre avis, la situation ne s'est guère améliorée depuis 20 ans. Les problématiques qui perdurent ont un impact défavorable sur les opérations d'entretien et ont des conséquences sur les autres départements.

Comme au cours des années antérieures, j'ai reçu l'entière collaboration de la haute direction de la Ville, de ses gestionnaires et des employés municipaux à l'occasion des audits réalisés. Je les en remercie à nouveau.

Liens connexes

[Rapport annuel 2015 et sommaire](#)

- 30 -

Suivez-nous dans les médias sociaux



Publié par

Service des communications
Ville de Gatineau

Source

Alain Lalonde, FCPA, FCGA
Vérificateur général par intérim de la
Ville de Gatineau
819 243-2303

verificateur.general@gatineau.ca
[@ville_gatineau](#)

